



Credit : Patrick Lazic

SIGNATURE DU PACTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU FRET FERROVIAIRE

Paris, le 16 septembre 2021

LE CONTEXTE

Le Gouvernement, via le Haut Comité du Système de Transport Ferroviaire (HCSTF), a proposé une « stratégie pour le développement du fret ferroviaire », comme prévu par l'article 178 de la LOM (Loi d'Orientation des Mobilités).

Ces propositions font suite à l'interpellation de l'alliance 4F (Fret Ferroviaire Français du Futur) regroupant l'ensemble du secteur de fret ferroviaire, qui a fait un constat et des propositions pour démontrer la pertinence économique et écologique du transport de marchandises par le rail.

Lors de la réunion du 8 juin 2021, le Secrétaire Général de l'UNSA-Ferroviaire avait pu insister sur l'engagement nécessaire de SNCF Réseau pour les triages et les voies de service, le développement du trafic combiné, très sensible à la régularité, et la qualité des sillons fret, et sur la nécessité d'avoir à cet effet un appui financier de l'État et une pérennisation des aides à l'exploitation.

L'UNSA-Ferroviaire, bien que prudente sur les résultats à moyen et long terme, ne peut que se féliciter de l'engagement des 4 parties prenantes à développer le transport de marchandises par le rail, qui a pu démontrer toute sa pertinence pendant la crise sanitaire. L'impact écologique n'étant plus à prouver, c'est maintenant une pertinence économique qui doit s'imposer, avec des engagements de l'État, mais aussi des collectivités locales.

CONTACT

Guillaume VERET

veret.g@unsa-ferroviaire.org

L'UNSA-Ferroviaire a donc logiquement apporté son analyse et son expertise sur ce projet stratégique, en déposant sa contribution auprès du HCSTF.

LA SIGNATURE DU PACTE À LA SITL LE 13/09/21

Lors de sa venue à la SITL (Semaine de l'Innovation du Transport et de la Logistique), ce lundi 13 septembre 2021, le ministre délégué aux Transports, Jean-Baptiste DJEBBARI, a donc signé le « pacte pour le développement du fret ferroviaire » avec l'alliance 4F, l'AUTF (Association des Utilisateurs de Transport de Fret) et SNCF Réseau.

Avec ce pacte, les quatre signataires s'engagent sur **une obligation de résultat** et s'impliquent dans **un suivi opérationnel** permanent de l'avancement du déploiement de la stratégie, avec leur participation à des réunions régulières du comité de suivi de la stratégie nationale de développement du fret ferroviaire.